

3 - CONFORTER LE RÔLE D'ESPACE RESSOURCE ET DE TRANSFORMATION SOCIALE DES CENTRES SOCIAUX SUR LES TERRITOIRES

3.1- Consolider l'expertise des structures dans la veille sur les évolutions sociales de leurs territoires

PA 3.1.1 - ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES STRUCTURES SUR LES OUTILS DE DIAGNOSTIC ET DE VEILLE TERRITORIALE

DIAGNOSTIC

Le rôle des structures AVS autour des enjeux de veille sociale et d'expertise territoriale reste parfois peu ou mal connu. Les outils déployés restent souvent confidentiels et sont différents selon les équipements. De plus, le turn-over important des directions, mais aussi des référents familles, a rendu difficile l'appropriation de référentiels communs. Les structures se heurtent alors à des difficultés à réaliser une analyse distanciée de leur territoire.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

La construction d'un diagnostic social concerté et partagé nécessite de s'appuyer sur les éléments d'évaluation du précédent projet, de mettre en évidence les problématiques sociales du territoire, de repérer les potentialités et d'impliquer les habitants-usagers du centre, les professionnels et les partenaires. La pratique du diagnostic de territoire partagé est devenue une étape incontournable lors de projets menés par les structures d'animation de la vie sociale. Il s'agira donc de doter les professionnels d'outils pertinents pour mesurer les évolutions sociales sur leur territoire d'intervention et pour élaborer les diagnostics sociaux correspondants.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale de la Métropole de Lyon et du Conseil départemental du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Caf du Rhône dans le cadre du suivi des centres sociaux et espaces de vie sociale et dans le cadre du partenariat avec les communes : conventions tripartites, CTG, Politique de la ville

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône
- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Financements Caf, communes, politique de la ville, Métropole de Lyon, MSA, Carsat

ACTION 1

- ➔ Renforcer l'outillage des professionnels des structures AVS par des formations adaptées en lien avec la fédération des centres sociaux du Rhône.

ACTION 2

- ➔ Favoriser l'acculturation des directions sur l'utilité, la pertinence et l'utilisation de l'observatoire des centres sociaux (SENACS).

ÉCHÉANCES

- ➔ 2023 à 2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Nombre de salariés formés sur les questions de diagnostic, projet social et veille territoriale.
- Essaimage des outils.
- Nombre de salariés formés à l'outil SENACS.